

# Les médailles commémoratives

Il revient à l'empereur Napoléon III de les avoir introduites parmi nos marques d'honneur. Leur caractère distinctif est d'être attribuées à tout officier ou soldat inscrit aux contrôles pendant la durée d'une campagne déterminée et non en récompense d'une action d'éclat.

## LE SECOND EMPIRE



### La médaille de Crimée, inspiratrice des médailles commémoratives françaises

L'idée fut inspirée par l'étranger à Napoléon III. Les médailles commémoratives de campagnes militaires sont d'abord apparues en Russie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (à l'occasion des guerres de Pierre le Grand contre la Suède). Mais ce sont les Anglais qui ont été les incontestables champions de ce type de distinctions. À titre d'exemple, en 1847, le gouvernement de Sa Majesté institua la « General Service Medal » pour les soldats anglais ayant participé aux campagnes de 1795 à 1814 contre la France avec des agrafes précisant les campagnes et les batailles où chacun avait combattu. Après l'issue heureuse de la guerre de Crimée, où les deux armées, française et britannique, avaient pour la première fois dans l'Histoire combattu côte à côte, le décret impérial du 26 avril 1856 autorisant le port de la médaille anglaise de Crimée (créée en 1856 par la reine Victoria pour récompenser tous les militaires ayant débarqué en Orient avant le 8 septembre 1855, date de la prise de Sébastopol), introduisit en France la première médaille commémorative officielle d'une campagne. De la même manière, les Français purent porter la médaille anglaise de la Baltique (créée en 1856 par la reine Victoria pour récompenser les membres de l'expédition franco-anglaise ayant attaqué la Russie par le Nord) et la médaille turque de Crimée (créée en 1856 par le sultan Abdul-Medjid pour récompenser les soldats des trois corps expéditionnaires français, anglais et sarde).



### La médaille de Sainte-Hélène

Une année plus tard, par le décret impérial du 12 août 1857 (complété par deux décrets des 20 et 28 août), était créée la première médaille française pour participation à des faits de guerre et destinée à tous les vétérans des campagnes de la Révolution et de

l'Empire : la médaille de Sainte-Hélène.

À compter du règne de Louis-Philippe et du développement du culte du grand empereur, des sociétés d'entraide d'anciens soldats, — dont la plus célèbre était la Société philanthropique des débris de l'armée impériale créée en 1841 —, avaient commencé à voir le jour. Ces sociétés s'étaient multipliées en France et en Europe, et leurs membres aimaient à porter des insignes rappelant l'épopée impériale (aigles couronnés ou N) (cf. tiroir placé sous la vitrine « Médaille de Sainte-Hélène »). Avec le rétablissement de l'Empire, le maréchal Magnan devenait le président de la Société des débris de l'armée impériale et l'insigne était redessiné (en 1853 sous la forme d'une médaille en argent ayant en son centre la devise émouvante — « faire le bien et le bien faire » sommée d'un aigle, puis en 1860, avec le profil de Napoléon III entouré de la même devise). La création de la médaille de Sainte-Hélène tendait à fondre ces insignes non officiels dans une distinction officielle unique supposant la vérification des états de service du bénéficiaire, l'établissement d'un brevet et la remise de la médaille au cours d'une cérémonie. A partir de 1869, une pension de 250 francs était accordée aux médaillés justifiant de deux campagnes ou d'une blessure, juste complément des sacrifices rendus par ces braves à leur patrie. La médaille elle-même, dessinée par le graveur général de la Monnaie, Désiré Albert Barre (dont elle porte la marque : une petite ancre à l'avers) est très réussie esthétiquement : elle est en bronze, complètement cerclée d'une couronne de lauriers et sommée d'une couronne impériale dont les huit aigles sont têtes tournées à gauche. Elle se porte suspendue par un ruban vert à cinq raies rouges (les couleurs et la disposition du ruban ont été reprises par la Croix de guerre 14-18). A l'avers, la médaille porte le profil lauré droit de Napoléon I<sup>er</sup> avec l'inscription « Napoléon empereur » et, au revers, est écrit le texte suivant : « À ses compagnons de gloire sa dernière pensée — Sainte-Hélène 5 mai 1821 » avec en exergue « Campagnes de 1792 à 1815 ».

La médaille est distribuée dans une boîte de carton recouverte de papier gaufré sur laquelle apparaît l'aigle impérial et l'inscription « Aux compagnons de Napoléon I<sup>er</sup> — décret impérial du 12 août 1857 » (avec, à l'intérieur, un petit prospectus vert proposant à la vente trois miniatures).

On ignore le nombre exact des médaillés de Sainte-Hélène, les doubles des brevets ayant disparu lors de l'incendie de la grande chancellerie de la Légion d'honneur en 1871. Il est toutefois possible d'estimer ce nombre grâce aux commandes de la Monnaie qui s'élevèrent à 395 000 médailles.



En revanche, les dossiers financiers gérés par la grande chancellerie permettent de connaître précisément le nombre de médaillés pensionnés (43 592 en 1869).

Le dernier pensionné disparut en 1898 : il s'appelait Victor Baillot, né en 1793, ancien du 105<sup>e</sup> régiment de ligne, blessé et capturé à Waterloo, réformé sous la Restauration, décoré de la Légion d'honneur le 29 février 1896 par le président Félix Faure. En 1888, avait été décerné le dernier brevet de Sainte-Hélène au lieutenant Nicolas Savin, chevalier de la Légion d'honneur en 1809, qui vivait en Russie où il reçut sa médaille de l'ambassadeur de France, le comte de Montebello.

La médaille de Sainte-Hélène allait illustrer les poitrines les plus modestes et les plus considérables. Si en 1857, il n'y avait plus aucun maréchal d'Empire encore en vie, la médaille devait être portée par de nombreux maréchaux du Second Empire : le roi Jérôme Bonaparte, oncle de l'Empereur, les maréchaux Reille, d'Ornano, Magnan, Castellane, Baraguay d'Hilliers, Regnault de Saint-Jean d'Angély, Randon, Pélissier, Vaillant. Le plus célèbre des médaillés reste toutefois le capitaine Coignet, auteur des fameux cahiers, véritable symbole des héros anonymes de l'aventure impériale.

Par la suite, Napoléon III créa des médailles commémoratives des campagnes de son règne : la médaille d'Italie, la médaille de Chine et la médaille du Mexique. Elles sont toutes sur le même modèle : dessinées par le graveur général de la Monnaie, Désiré Albert Barre, portant à l'avers le buste gauche lauré de l'Empereur avec l'inscription « Napoléon III empereur » cerclée d'une couronne de lauriers et, au revers, les noms des principales batailles de ces campagnes. Il existe également des variantes de fabrication privée.



### La médaille d'Italie

La médaille d'Italie a été instituée par le décret impérial du 11 août 1859. Son ruban, dont les couleurs rappellent celle de la maison de Savoie, sera repris pendant la Seconde Guerre mondiale pour la médaille d'Italie de la campagne de 1943-1944.

La médaille d'Italie est celle qui comporte le plus grand nombre de variantes. Il existe deux modèles principaux :

Le modèle d'essai dit du 15 août : ce jour-là, au cours du banquet offert au Louvre à 300 généraux et officiers revenant d'Italie, l'Empereur prit la parole : « en reconnaissance de la campagne d'Italie, je ferai distribuer une médaille à tous ceux qui y ont pris part, et je veux que vous soyez les premiers à la porter ». En cinq jours, en catastrophe, le graveur Barre avait réussi à préparer et à livrer ce premier modèle d'un module de 27 mm (conformément au décret), avec une effigie non laurée de l'Empereur (sur le modèle de la pastille centrale de la Médaille militaire). On connaît des variantes de ce premier modèle par d'autres graveurs. Certaines sont surmontées d'une couronne (comme la médaille de Sainte-Hélène).

Le deuxième modèle, définitivement approuvé le 24 février 1860, est signé Barre. Marqué au revers d'une petite ancre, il est parfois surmonté d'une couronne impériale. Il est alors dit des « Cent-Gardes ». Il existe des variantes d'autres graveurs français (Eugène Farothon, E. Falot, Sacristain) ou italiens (Stephano Johnson, Ronchi).

Certaines médailles de Barre portent, telles les médailles britanniques, gravées sur la tranche, les noms du récipiendaire et de son unité.





### La médaille de Chine

La médaille de Chine a été créée par décret impérial du 23 janvier 1861 pour être attribuée aux participants de l'expédition de 1860. Le nom de Pékin en caractères chinois est inscrit sur le ruban jaune, couleur de la terre de Chine.



### La médaille du Mexique

La médaille de l'expédition du Mexique a été créée par le décret impérial du 29 août 1863 pour être attribuée à tous les militaires présents au Mexique de 1862 à 1867 (les derniers contingents rembarquant à Vera Cruz le 12 mars). Le ruban est blanc avec une croix de Saint-André rouge et verte et, au centre, l'aigle mexicain déchirant un serpent.

Il est à noter que l'empereur Maximilien institua une médaille du Mérite mexicain (militaire avec un ruban rouge et civile avec un ruban vert) divisée en trois classes (or, argent et bronze) par décrets des 14 octobre 1864 et 10 mars 1865.

## LA III<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE

Les médailles de la III<sup>e</sup> République se divisent en trois ensembles : celles liées à la guerre franco-allemande de 1870, celles des grandes expéditions coloniales et celles issues du premier conflit mondial. L'avert est orné de l'effigie de la République ; le revers rappelle la campagne qui justifie l'attribution de la décoration. La République reprit le principe des agrafes portant les noms des principales batailles des campagnes précédemment adoptés par les Anglais.



### La médaille commémorative de la guerre de 1870 – 1871

La médaille commémorative de la guerre de 1870 – 1871 a été créée par la loi du 9 novembre 1911. Elle fut gravée par Georges Lemaire. Le ruban est vert à quatre raies noires (symbole de deuil) et porte parfois une agrafe « engagé volontaire ». La médaille existe en argent et même en bronze avec une variante unique en France de frappe par un particulier qui comporte l'inscription « Le Duc des Cars à ses frères d'armes ». Cette décoration, commémorative d'une campagne qui s'était achevée par la défaite française, revêtit une place particulière dans la mémoire des soldats. « Lorsqu'en 1911, a écrit un officier de son état-major, le général Maunoury reçut la médaille commémorative de 1870, il l'enferma dans son écrin, mais ne la porta jamais. Quand, le 10 septembre 1914, il remit à son chef d'état-major le texte de l'ordre du jour qu'il adressait à ses troupes victorieuses, il avait épinglé à sa vareuse l'humble médaille de bronze [...] Le premier acte de la campagne était terminé : la victoire était désormais acquise. Le succès de 1914 autorisait le souvenir de 1870. » Le général Maunoury fut élevé à la dignité de maréchal de France à titre posthume, en 1923. La tradition des médailles commémoratives des grandes expéditions coloniales a été lancée par la III<sup>e</sup> République avec les médailles du Tonkin (1885), Madagascar (1886 et 1896), Dahomey (1892), Chine (1901), et Maroc (1909).



### La médaille du Tonkin

La médaille du Tonkin a été créée par la loi du 6 septembre 1885 après les trois années de guerre (1883 à 1885) entre la France et les empires de Chine et d'Annam (attribution prolongée par la loi du 27 juillet 1887 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1895 pour les militaires et marins ayant participé après 1885 à des opérations au Tonkin, en Annam, au Cambodge, au Siam et dans le Haut Mékong). Gravée par Dupuis, elle est en argent et porte au revers, le nom des batailles : « Sontay, Bac Ninh, Fou-Tchéou, Formose, Tuyen Quan, Pescadore » pour l'armée de terre ; les mêmes avec en plus « Cau-Giai » pour la Marine. Le ruban présente une alternance de cinq bandes verticales jaunes et quatre vertes, disposition reprise à l'identique pour la médaille d'Indochine de 1953.



### La médaille de Madagascar

L'île de Madagascar a été le théâtre de deux grandes expéditions avec la frappe de deux médailles différentes : la première expédition de 1883 à 1886 a donné lieu à la création d'une médaille par la loi du 31 juillet 1886. Cette médaille, gravée par Dupuis, est ornée au revers d'un trophée d'armes surmonté d'une étoile rayonnante avec les dates 1883-1886 et l'inscription « Madagascar ». Son ruban présente une alternance de rayures horizontales bleues et vertes (symbole de la « Grande Ile ») ; La deuxième expédition de 1894 à 1896 a donné lieu à la création d'une médaille par la loi du 15 janvier 1896. Gravée par Roty, elle est en argent. Elle porte au revers un trophée d'armes surmonté de la légende « Madagascar 1895 ». Le ruban comporte une agrafe en argent constituée de feuilles de laurier portant la date « 1895 ».



### La médaille du Dahomey

La médaille du Dahomey (expédition contre le roi Béhanzin) est identique à la médaille de la première expédition de Madagascar gravée par Dupuis. Elle a été créée par la loi du 24 novembre 1892 avec un ruban présentant verticalement une alternance de rayures jaunes et noires. Il existe également une médaille du Soudan par Dupuis, mais elle n'a pas de caractère officiel.



### La médaille de Chine

La médaille de Chine a été créée par la loi du 15 avril 1902 pour distinguer les militaires ayant participé à l'expédition de secours des légations étrangères assiégées dans Pékin. Elle est en argent, gravée par Georges Lemaire. Au revers, une pagode entourée de trophées militaires et l'inscription « 1900 – Chine – 1901 ». Le ruban, identique à celui de la médaille du Tonkin, comporte une barrette en argent portant l'inscription « 1900 – Chine – 1901 ».



### La médaille du Maroc

La médaille du Maroc a été instituée par la loi du 22 juillet 1909 pour les participants aux opérations militaires conduites de 1907 à 1912. Elle est en argent, gravée par Georges Lemaire. Au revers, figure un fort entouré de trophées militaires surmonté de l'inscription « Maroc ». Le ruban porte des agrafes de style oriental (Casablanca, Oudja, Haut-Guir, Maroc). Pour les opérations postérieures à la signature du traité de protectorat du 20 juillet 1912, on attribua la médaille coloniale avec les agrafes « Maroc », « Maroc 1925 » et « Maroc 1925-1926 ».



### Les médailles commémoratives de la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale et ses suites ont donné lieu à toute une série de médailles commémoratives officielles : la Médaille interalliée dite de la Victoire, créée le 24 janvier 1919 par la Conférence de la Paix, la médaille commémorative de la Grande Guerre de 1914-1918 créée par la loi du 23 juin 1920, et plusieurs médailles de campagnes spécifiques (la médaille de Syrie Cilicie créée par la loi du 18 juillet 1922, la médaille commémorative des Dardanelles et la médaille commémorative d'Orient créées par la loi du 15 juin 1926). (Cf. Espace 6 salle Première Guerre mondiale)

## LA IV<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE



### Médailles commémoratives de la Seconde Guerre mondiale, des guerres de décolonisation et des opérations extérieures

Les médailles commémoratives de l'après-guerre sont très diverses et très nombreuses. On peut citer la médaille commémorative de la guerre 39-45 (avec ses seize agrafes) créée par le décret du 21 mai 1946, la médaille de la campagne d'Italie créée par la loi du 1<sup>er</sup> avril 1953, la médaille française des opérations en Corée créée par décret du 8 janvier 1952, la médaille de la campagne d'Indochine créée par décret du 1<sup>er</sup> août 1953, la médaille des opérations au Moyen-Orient (opération du canal de Suez) créée par le décret du 22 mai 1957, la médaille des opérations en Afrique du Nord créée par le décret du 11 janvier 1958.

## LA V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE

Sous la V<sup>e</sup> République, il a été créé trois médailles commémoratives.



### La médaille commémorative française

La médaille commémorative française a été instituée par le décret du 9 octobre 1995 : elle est en bronze avec, à l'avert, l'effigie de trois quart de la République entourée de l'inscription « République française » et, au revers, l'inscription « médaille commémorative française ». Son ruban est composé de sept raies rouges et bleu clair alternées verticalement, bordées d'un liseré vert. Le ministre de la Défense détermine par arrêté les théâtres d'opérations hors du territoire national, dont les missions (à compter du 22 mars 1995) ouvrent droit à l'attribution de la médaille avec une agrafe correspondante (ex-Yougoslavie, Haïti, Albanie, Timor-Oriental, Afghanistan, Asie du sud-est).



### La médaille d'Afrique du Nord et la médaille de la Reconnaissance de la Nation

La médaille d'Afrique du Nord a été créée par décret du 29 avril 1997. Elle est destinée uniquement aux militaires ayant reçu le titre de Reconnaissance de la Nation (diplôme créé par la loi du 21 décembre 1974) pour la participation aux opérations d'Afrique du Nord. En bronze doré, elle est ornée à l'avert d'une croix du Sud entourée de l'inscription « République française », au revers d'un bouquet de feuilles de chêne surmonté de l'inscription « Médaille d'Afrique du Nord », et suspendue à un ruban couleur sable à chevrons bleu indigo. Cette médaille fut remplacée par la médaille de la Reconnaissance de la Nation prévue par le décret du 12 avril 2002, destinée aux militaires titulaires d'un titre de Reconnaissance de la Nation, avec agrafe correspondante (1914-1918, 1939-1945, Indochine, Afrique du Nord, Opérations extérieures). La médaille est en bronze avec, à l'avert, l'effigie de la République et, au revers, un bouquet de feuilles de chênes entourant l'inscription « Reconnaissance de la Nation ». Le ruban est de couleur sable comportant des chevrons bleu indigo d'une largeur de 3 mm.